

1777

M.L.P/ND.D.MB/CTP2(BIS)
REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME,
DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

BUREAU DE COORDINATION TECHNIQUE

PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS
DE PROMOTION FEMININE (PAGPF)

AGENCE D'EXECUTION : MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE

RAPPORT ANNUEL SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PROJET
D'APPUI AUX GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE,
DU 01 JANVIER AU 31 DECEMBRE 1994.

NUMERO DES PRETS :

- * PRET FAD : N° F/SEN/GPF/92/17 DU 13 MAI 1992
- * PRET FND : N° 59 DU 12 MAI 1992

MONTANT DES FINANCEMENTS :

- * FINANCEMENT FAD : 4.100.000 UCF SOIT 3.776.313 UC
- * FINANCEMENT FND : 3.700.000 D.T.S
- * CONTREPARTIE NATIONALE : 311.000.000 DE F CFA
Montant décaissé 126.000.000
soit 40 %

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR : 09 JUILLET 1992

DATE DU PREMIER DECAISSEMENT :

- * DU PRET FAD : 14 OCTOBRE 1992
- * DU PRET FND : 10 DÉCEMBRE 1992
Montant décaissé au 31 Décembre 1994 du prêt FAD :
269.845.664 F CFA soit 9,4 % du prêt.
- Montant décaissé au 31 Décembre 1994 du prêt FND :
463.469.186 F CFA soit 17,8 % du montant du prêt.

31 DECEMBRE 1994

A- DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET -

L'objectif principal du Projet est l'amélioration de la condition socio-économique des Femmes et des Enfants Sénégalais par une approche intégrale et participative qui touchera cinq des 10 Régions que compte le Sénégal, à savoir DAKAR, THIES, DIOURBEL, TAMBACOUNDA et KOLDA.

Les deux accords de prêt FAD et FND, mettent à la disposition de la République du Sénégal, les moyens nécessaires à la mise en oeuvre des Composantes suivantes, à travers les catégories (A: Assistance Technique ; B: Formation C: Génie Civil ; D: Équipements, Mobilier, Véhicules, E: Fonds de Crédit ; F: Frais de fonctionnement).

I - PROGRAMME DE FORMATION EN ALPHABETISATION ET EN I.E.C :

- * Assistance technique
- * Formation
- * Équipement
- * Frais de Fonctionnement

II- GENERATION DE REVENUS ET FONDS DE CREDIT :

- * Assistance Technique
- * Formation
- * Équipement, mobilier, véhicule
- * Fonds de crédit
- * Frais de fonctionnement

III- RENFORCEMENT DU MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE AINSI QUE DU BUREAU DE COORDINATION TECHNIQUE

- * Assistance Technique
- * Formation
- * Génie Civil
- * Équipement, Mobilier et Véhicules
- * Frais de Fonctionnement

IV- RENFORCEMENT DE LA FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE ET DE LA CELLULE D'EXECUTION DU PROJET-

- * Assistance Technique
- * Formation
- * Génie Civil
- * Équipement, Mobilier, Véhicule
- * Frais de fonctionnement

V- GARDERIES EDUCATIVES ET SANITAIRES DES ENFANTS -

- * Assistance Technique
- * Formation
- * Génie Civil
- * Équipement, Mobilier, Véhicule
- * Frais de Fonctionnement

VI- EXTENSION DES CASES-FOYERS -

- * Assistance Technique
- * Génie Civil
- * Équipement, Mobilier, Véhicules
- * Frais de Fonctionnement

VII - EQUIPEMENT AGRO-ALIMENTAIRE ET HYDRAULIQUE -

- * Assistance Technique
- * Génie Civil
- * Équipement, Mobilier, Véhicules
- * Frais de Fonctionnement.

NOTA BENE : Les Composantes I à IV sont financées par le Fonds Africain de Développement (F.A.D) du groupe de la Banque Africaine de Développement, alors que les Composantes V à VII sont financées par le Fonds Nordique de Développement qui comprend la Suède, le Danemark, la Norvège, la Finlande et l'Islande.

B- ETAT D'AVANCEMENT PROPREMENT DIT DE L'EXECUTION DU PROJET -

Le présent document a pour objet de faire le point sur l'état d'avancement de l'exécution du projet du 01 Janvier au 31 Décembre 1994.

- I- Rappel des objectifs du projet.
- II- Le Programme de travail.
- III- Etat d'avancement de l'Exécution du Projet.
- IV- Autres évènements survenus au cours de la période.
- V- Les difficultés rencontrées.
- VI- Les perspectives pour 1995.

I/- LES OBJECTIFS DU PROJET -

4

Le Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine dont la durée est de quatre (4) ans (1992-1996) vise l'amélioration des conditions socio-économiques des Femmes et des Enfants Sénégalais de cinq des dix Régions que compte le Pays et qui sont DAKAR, THIES, DIOURBEL, TAMBACOUNDA ET KOLDA.

Le Projet concerne principalement les Groupements de Promotion Féminine des Régions les plus enclavées, les plus défavorisées et prendra en compte plus de 25.000 (Vingt Cinq Mille) Femmes et environ 5.000 (cinq mille) Enfants Sénégalais.

A travers une approche intégrale et participative, il vise à accroître la capacité des Femmes à générer des revenus supplémentaires, par une formation multidisciplinaire appropriée, une meilleure gestion du temps domestique et un accès plus facile au crédit en vue du financement d'investissements productifs.

Pour atteindre ces objectifs spécifiques, le Projet, soutenu par le Fonds Africain de Développement, du groupe de la B.A.D et le Fonds Nordique de Développement avec une contrepartie du Gouvernement Sénégalais, mettra en place les réalisations suivantes :

- a)- Un système de formation par le Personnel de la Cellule d'Exécution du Projet, des Personnes-Ressources, de 35 (trente cinq) Agents-Relais (Monitrices, Coordonnateurs et autres Agents de Développement), 1.000 Assistantes Villageoises, 200 (deux cents) Auxiliaires de Garderies d'Enfants ;
- b)- Un ensemble d'activités relatives à l'Information, l'Éducation et la Communication : I.E.C
- c)- Un système de conseil, de suivi et de soutien aux Groupements de Promotion Féminine, en Projets d'Investissements productifs devant générer des revenus supplémentaires ainsi que la mise en place d'un fonds de crédit pour la réalisation de ces investissements.
- d)- Un réseau de cent Garderies ÉDUCATIVES et Sanitaires pour les enfants, appuyé par une formation en pédagogie psycho-sanitaire et en puériculture ;
- e)- Construction et équipement de 50 (Cinquante) Cases-Foyers pour les Groupements de Promotion Féminine (GPF), dans les zones enclavées et défavorisées ;
- f)- Le renforcement des structures de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF) par la formation des membres de la Fédération en matière d'auto-gestion des projets.

II- PROGRAMME DE TRAVAIL -

Pour la période allant du 01 Janvier au 31 Décembre 1994. Il a été programmé par Composante, les activités ci-après :

1. Au titre de la Composante Alphabétisation -

- Démarrage de la formation des Assistantes Villageoises au nombre de 250,
- Réalisation du matériel pédagogique destiné à ces assistantes villageoises (syllabaires en langues nationales, livres de calcul, affiches-problèmes... etc),
- Ouverture et supervision de 125 (Cent Vingt Cinq) classes.
- Recyclage en Alphabétisation Fonctionnelle de nos 35 Agents-relais des 5 Régions appuyées par le Projet.

2- Composante I.E.C - (Information, Education, communication).

- L'action de l'I.E.C devant se situer avant le démarrage effectif des activités des autres composantes, il a été programmé des actions de pré-sensibilisation dans les Régions, au niveau des agents-relais, des auxiliaires de Garderies, des Assistantes Villageoises et des Groupements.
- Missions de sensibilisation dans les zones de DAKAR, THIES, DIOURBEL, TAMBACOUNDA et KOLDA afin de vérifier et évaluer le niveau d'exécution du programme de pré-sensibilisation rurale par les agents-relais, et discuter avec ces derniers du programme de sensibilisation des mois suivants.
- Appui au programme de formation du projet.
- Relance, redynamisation et suivi des actions de sensibilisation à travers les cinq Régions appuyées par le Projet et en même temps travailler à enrayer les signes de démobilité observés çà et là et engendrés par la longue suspension des décaissements du Prêt FAD, décidée par la Banque Africaine de Développement.

3- Unité Pédagogique et Formation -

Les activités prévues étaient les suivantes :

- Session de recyclage des personnes-ressources en Alphabétisation Fonctionnelle.
- Formation de 37 Auxiliaires de Garderies à Rufisque pour la Région de Dakar.
- Formation de 35 Agents-Relais en élaboration, analyse et évaluation des projets, gestion comptable et qualitative des infrastructures, des équipements et projets générateurs de revenus.
- Session de formation au bénéfice de 250 Assistantes-Villageoises en Alphabétisation Fonctionnelle.
- Conception et production de matériel pédagogique.
- Organisation de journées de réflexion sur la conception, l'élaboration et la production de matériel pédagogique avec des partenaires expérimentés dans le domaine.
- Session de formation pour les Composantes du Projet sur les méthodes participatives dans la gestion de Projets de Développement.
- Organisation à KOLDA, TAMBACOUNDA et RUFISQUE de sessions de formation à la fabrication de briques en sablo-ciment ou en géobéton et à la gestion d'unités de production de briques ainsi qu'une initiation de maçons à la construction en géobéton.

4- Composante Génération de Revenus -

- Missions de terrain en vue de sensibiliser les Groupements de Promotion Féminine sur les conditions d'accès au Fonds de Crédit (Taux, durée d'amortissement, conditions d'éligibilité, garanties ... etc).
- Réception et études de dossiers des Groupements demandeurs de prêts.
- Préparation et organisation de la session de formation en élaboration et gestion de projets pour l'encadrement de base (Agents-Relais).
- Etude des secteurs d'activités et identification des créneaux porteurs au niveau des différentes zones d'intervention du Projet.

- Mise au point du document portant organisation et administration du Fonds de Crédit, document devant être soumis à l'approbation de la B.A.D, préalablement au déblocage de la première tranche du Fonds de Crédit.

5- Garderies Educatives et Sanitaires -

- Missions de terrain à TAMBACOUNDA et KOLDA pour identifier les structures d'accueil devant abriter les sessions de formation des auxiliaires des Garderies Educatives et Sanitaires, les Personnes-Ressources devant animer ces sessions, ainsi que les locaux à usage de Garderies mis à la disposition des Groupements par les Autorités Administratives Locales.
- Organiser et conduire la session de formation concernant 37 Auxiliaires de Garderies à Rufisque en Mars 1994.
- Suivi, évaluation des premières auxiliaires formées en Septembre-Octobre 1993 au niveau de TIVAOUANE et BAMBEY.
- Suivi du dossier sur l'identification des auxiliaires des Garderies.
- Suivi du dossier sur l'affectation et la mise à disposition des locaux devant abriter les Garderies Educatives et Sanitaires.

6- Composante Cases-Foyers -

Les activités majeures programmées pour l'Année 1994 s'analysent en :

- Missions de terrain au niveau de chaque Région en vue de faire le point sur la mise à disposition de parcelles de terrains sur lesquelles devront être construites les Cases-Foyers ; discussions avec les Services Techniques Régionaux de l'Urbanisme et de l'Equipement Rural sur les conditions de collaboration dans le cadre de la mise en oeuvre du volet Génie Civil de la Composante Cases-Foyers et également avec les Groupements de Promotion Féminine sur leur mode de participation aux travaux de construction.
- Etudes techniques et élaboration des plans de béton armé.
- Lancement de l'appel d'offres pour la construction des Cases-Foyers.

- Dépouillement des offres et analyse.
- Attribution des lots.
- Signature des Marchés.
- Consultation des entreprises spécialisées pour la construction en terre stabilisée (Géobéton).
- Consultation des fournisseurs pour l'acquisition des matériaux de construction (ciment, fers à béton, tôles en fibro-ciment, ...etc).
- Installation des unités de production de briques avec formation préalable à la fabrication et la gestion.
- Conception, élaboration et production de manuels et modules de formation.
- Organisation de sessions de formation en gestion de Cases-Foyers et en construction en latérite stabilisée (géobéton).
- Demande des avances de démarrage et paiement.
- Adjudication des marchés relatifs à la fourniture des matériaux de construction.
- Présentation des dossiers à la C.N.C.A en vue de l'approbation définitive.
- Paiement des avances de démarrage sur les marchés concernant la livraison des matériaux.
- Démarrage des chantiers de construction.
- Suivi des chantiers.

7- Composante Agro-Alimentaire et Hydraulique -

Ont été programmées au titre de l'Année 1994 les activités ci-après :

- Lancement d'une consultation restreinte au titre de l'exécution du programme puits.
- Suivi du dossier concernant la fourniture et l'installation de 50 broyeurs à mil financées par l'Ambassade du Royaume de Belgique.

- Finalisation des modules de formation de la composante à insérer au tronc commun de la formation des Agents-Relais : Hygiène et Assainissement autour des points d'eau, gestion appliquée des équipements et des ouvrages.
- Dépouillement des offres pour le fonçage des puits.
- Analyse, attribution des lots et signature des marchés.
- Mise en route des chantiers : contrôle et suivi.
- Suivi du dossier sur la fourniture et l'installation des pompes manuelles.
- Tenue des sessions de formation sur l'Hygiène et l'assainissement autour des points d'eau et sur la gestion appliquée des équipements et des ouvrages.
- Règlement des avances de démarrage aux entreprises adjudicataires des marchés pour le fonçage des puits la fourniture et pose des pompes manuelles.
- Règlement des avances de démarrage à l'entreprise adjudicataire des pompes manuelles.
- Lancement des activités de fonçage et de réhabilitation des puits, après émission des ordres de service.
- Implantation des ouvrages.
- Approvisionnement des chantiers.
- Signature du protocole d'accord portant arrangement particulier entre la Coopération Belge et le Gouvernement de la République du Sénégal concernant le financement de l'acquisition de 50 (Cinquante) broyeurs à mil.
- Sensibilisation des Groupements bénéficiaires des moulins à mil en vue de leur participation dans la construction des abris des moulins et la constitution de fonds de roulement.
- Formation de base à l'intention de Cinq mécaniciens (un par Région) chargés de la maintenance du matériel.

III- ETAT D'AVANCEMENT DE L'EXECUTION DU PROJET -

1- Composante Alphabétisation -

Pour des difficultés d'ordre conjoncturel en rapport direct avec la mesure de suspension des décaissements dont le projet a été frappé de Septembre 1993 à Septembre 1994 pratiquement, la plupart des activités programmées pour la période, n'ont pu se réaliser. C'est le cas notamment de la formation des 250 Assistantes Villageoises en Alphabétisation Fonctionnelle qui devait conduire à l'ouverture de 125 classes au niveau des Groupements Féminins.

Néanmoins la composante a travaillé à la conception d'un journal en langue nationale, le wolof, à la traduction pour la composante I.E.C de slogans destinés aux manifestations de la 15ème Quinzaine nationale de la Femme Sénégalaise du 15 au 31 Mars 1994.

Elle a également prêté son concours aux activités préparatoires de ladite quinzaine et à celles de la 5ème Conférence Régionale Africaine sur les Femmes de Dakar du 13 au 23 Novembre 1994.

2- Composante I.E.C -

Une mission de sensibilisation a été effectuée au mois de Février 1994 auprès des Agents-Relais avec lesquels un programme d'action de sensibilisation a été arrêté.

En vue, par ailleurs de renforcer les actions entreprises, un volet médiatique a été instauré : la Radio Educative Rurale a été contactée pour discuter des modalités de collaboration, notamment la diffusion au niveau national et rediffusion par les stations régionales de TAMBACOUNDA et ZIGUINCHOR des éléments liés aux thèmes du projet.

La sensibilisation des Auxiliaires de Garderies, des Assistantes Villageoises, des Présidentes des Groupements, dont l'objectif était de susciter l'implication réelle des populations dans l'exécution du Projet, s'est déroulée de façon satisfaisante.

Au cours de la 15è Quinzaine Nationale de la Femme, la Composante, en rapport avec le thème de ladite Quinzaine qui était "l'Entreprenariat Féminin", a réalisé un document intitulé : "l'accès à l'information, facteur de Promotion de l'Entreprenariat Féminin".

Comme dans le cas de la première composante, la mesure de suspension des décaissements a entraîné des conséquences néfastes au niveau de cette composante, dans la mesure où la plupart des activités programmées n'ont pu connaître un début d'exécution. En effet, l'essentiel des activités de la composante étant des missions de terrain, l'handicap au niveau des ressources financières a été un élément bloquant.

Néanmoins, la Composante, en collaboration avec l'Unité Pédagogique et Formation, a pris part à l'organisation d'un séminaire interne sur les méthodes participatives, destiné à toute l'équipe du Projet au niveau central : Direction, Experts Nationaux et Internationaux, sans oublier les Homologues.

A la fin du mois de Novembre 1994, avec la levée de la mesure de suspension et l'alimentation du Compte Spécial, l'I.E.C a préparé avec les autres Composantes et l'Unité Pédagogique un séminaire sur l'élaboration et la gestion des projets et le recyclage en Alphabétisation Fonctionnelle destinés aux Agents-Relais pour la première semaine de Janvier. Elle a enfin prêté son concours à la Composante Cases-Foyers lors des sessions de formation organisées à KOLDA, TAMBACOUNDA et RUFISQUE en Décembre 1994.

3- Unité Pédagogique et Formation -

Au cours de la période, l'Unité Pédagogique et Formation a apporté sa contribution (suivi et évaluation) à la session de formation des auxiliaires des Garderies Educatives, tenue à Rufisque au mois de Mars 1994.

Elle a pris une part active, à la préparation et à la tenue de la session de formation des membres des Comités de Gestion des Groupements Féminins en fabrication de briques en sablo-ciment ou en géobéton et à la gestion des unités de production de brique en Décembre 1994 à KOLDA, TAMBACOUNDA et RUFISQUE.

Elle a également apporté un concours remarquable à la préparation de la session de formation des 35 Agents-Relais en élaboration et gestion de projets, ainsi que des équipements et infrastructures mis en place ou à mettre en place dans le cadre de l'exécution du Projet.

Dans le cadre de cette même préparation, elle a effectué des missions de terrain en vue d'identifier des structures d'accueil pouvant abriter ladite session, au niveau de THIES, POUT et BAMBEY et de discuter avec les responsables desdites structures des modalités de la mise à disposition : Conditions concernant l'hébergement, la restauration, l'utilisation du matériel pédagogique propre à la structure.

Par ailleurs, l'Unité Pédagogique a préparé et organisé, à l'intention des membres de l'Equipe de la C.E.P, un séminaire de 4 jours sur les méthodes participatives.

Malheureusement, les activités de l'Unité Pédagogique et Formation, n'ont pas, à quelques exceptions près, dépassé le stade des préparatifs pour des raisons d'ordre financier, liées à la mesure de suspension des décaissements prise par la Banque Africaine de Développement concernant tous les projets du Sénégal financés par ladite institution.

4- Composante Génération de Revenus -

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et d'information, la composante a effectué dans les départements prioritaires de TAMBACOUNDA et KOLDA des missions de terrain, avec pour objectif de porter à la connaissance des groupements l'ensemble des données liées aux conditions d'accès au Fonds de Crédit, et plus particulièrement, les différents types de prêts, le taux d'intérêt applicable, la durée d'amortissement du prêt, les garanties exigées des groupements emprunteurs.

Par ailleurs, conformément à sa mission de soutien et de conseil à apporter aux Groupements de Promotion Féminine dans l'identification, l'élaboration et la réalisation de projets productifs, la Composante, à travers l'Unité Projets d'Investissements, a entrepris à travers les services techniques spécialisés du Pays (Centres nationaux d'Horticulture, de l'aviculture, services de L'élevage, de la pêche, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de DAKAR... etc) une étude des secteurs d'activité susceptibles d'intéresser les Femmes. Cette étude suit son cours, et déjà une importante documentation est disponible au niveau de la composante ; et il est envisagé la réalisation d'un premier document prenant en compte toutes les données recueillies.

Il faut noter aussi que, suite à la réaction et aux commentaires de la B.A.D par rapport au document élaboré par la composante et relatif au mode d'administration du Fonds de crédit, prévu pour le financement des projets d'investissements des Groupements Féminins, l'Unité Système de Crédit a revu entièrement ledit document en y intégrant les principales observations. Les différentes unités que compte la composante ont travaillé de concert dans sa reformulation. Des contacts et séances de travail ont eu lieu au niveau des autres structures du Pays (Projets, ONG tels que ENDA TIERS Monde,..etc) ayant une certaine expérience en matière de distribution de crédit aux Groupements, en vue d'échanges et de comparaison des mécanismes, procédures, et systèmes dans le domaine du financement des activités des Femmes. Le document finalisé a été envoyé à la B.A.D (Département NARD) pour avis et commentaire, avant le décaissement de la première tranche devant venir en appui aux activités des Groupements.

La Composante s'est également attelée à la finalisation du dossier relatif à la formation des Agents-relais en élaboration et Gestion de Projets. Le consultant devant animer la session a été identifié et le contrat de collaboration extérieure a été signé. Des séances de travail avec le consultant ont eu lieu et relatives aux modules devant servir de base à l'animation du séminaire.

Compte tenu de l'alimentation tardive du Compte Spécial FAD, la session de formation a été programmée pour la première semaine du mois de Janvier 1995 à POUT au centre de formation de la SODEVA.

Dans l'attente du démarrage effectif des opérations de financement des Projets des Groupements, la Composante a démarré l'examen, l'analyse et l'étude des différentes requêtes de financement reçues des Groupements de Promotion Féminine.

5- Garderies Educatives et Sanitaires -

Avec cette Composante, nous abordons les Composantes financées par le Fonds Nordique de Développement, qui sont au nombre de trois.

Une session de formation destinée aux auxiliaires de Garderies du département de Rufisque s'est déroulée dans de très bonnes conditions, coïncidant avec les manifestations de la 15^e Quinzaine Nationale de la Femme Sénégalaise, du 21 Mars 1994 au 22 Avril. 37 Auxiliaires originaires dudit département ont été formées.

Lors du passage de la dernière mission conjointe de supervision de la BAD et du Fonds Nordique de Développement, qui a séjourné au Sénégal du 20 Juin au 04 Juillet 1994, la Composante a eu à effectuer une visite de terrain en compagnie de Madame TEGMAN, Directrice Régionale du FND. Au cours de cette visite qui s'est déroulée dans la Région de Diourbel et plus particulièrement à Bambey, la représentante du Fonds Nordique a pu rencontrer les auxiliaires de Garderie ayant déjà bénéficié des sessions de formation, des membres des Groupements de Promotion Féminine du département de Bambey. Les Femmes des Groupements au cours de cette rencontre ont pu exprimer leur satisfaction et leurs attentes par rapport à ce Projet.

Cette visite a permis également à Madame TEGMAN de mesurer la détermination et l'esprit d'engagement ainsi que l'ouverture des Femmes de Bambey dans le cadre de leur quête des conditions de vie meilleures.

Pour favoriser une meilleure coordination, la composante a eu à élaborer un protocole d'accord avec le Ministère de l'Education Nationale, définissant les différents axes de collaboration devant régir les deux structures dans le cadre de leurs relations.

Dès son retour de congés, au mois d'Août, la Composante a eu à continuer les opérations d'identification des auxiliaires de Garderies, à assurer le suivi des différents dossiers d'affectation officielle et de mise à disposition des locaux devant abriter les Garderies, par les Autorités Administratives Régionales, procéder à la préparation de la venue d'une mission de la firme Danoise CARL BRO International dans le cadre de la mise en route du programme de réhabilitation, restauration, aménagement et installation des Garderies. Une mission de terrain a été organisée à TAMBACOUNDA et KOLDA dans ce cadre, afin de pouvoir mettre à la disposition du Consultant de CARL BRO tous les éléments d'appréciation du dossier du dossier Génie Civil des Garderies.

Du 05 au 14 Octobre 1994 donc, la mission effectuée à KOLDA et TAMBACOUNDA avait pour objectifs les points suivants:

- Identification des sites devant abriter les Garderies.
- Finalisation du choix des auxiliaires de Garderies.
- Séances de travail avec les Autorités Administratives pour la signature des arrêtés portant mise à disposition des locaux devant abriter les Garderies des Groupements intéressés.
- Rencontre et discussion avec les Inspecteurs Régionaux d'Académie en vue de l'identification et de la sélection des Personnes-Ressources devant assurer les sessions de formation des Auxiliaires de Garderies.
- Séances de travail avec les Services Techniques Régionaux de l'urbanisme dans le cadre de la vérification sur le plan des normes, de la salubrité et de la conformité des locaux mis à la disposition des Garderies par les Autorités Administratives Régionales.

Dans le Département de Tambacounda, les Groupements des villages suivants ont été visités : Missirah, Wassadou, Dialacoto, Hamdallaye Tessan, Koupentoum, Koussanar, Sinthiou Malène, Makakolibangtan.

Pour le Département de Kolda, ce furent les groupements des villages ci-après : Dabo, Mampatim, Salikégné, Dioulacolon, Médina Yoro Foula, Darou Cayène et Kanel.

Du 9 au 22 Octobre 1994, une mission d'Assistance Technique Internationale conduite par Monsieur Pierre FRANK, architecte Consultant de CARL BRO International, a visité le projet, dans le cadre de la mise en oeuvre du volet Génie Civil de la Composante Garderies. L'objet de la mission de

l'expert était de prendre connaissance des documents du Projet en général et plus particulièrement de la Composante Garderies Educatives et Sanitaires, d'évaluer l'importance des travaux de réfection, aménagement, réhabilitation, restauration, d'adaptation des bâtiments existants mis à la disposition des Groupements pour abriter les Garderies, identifier un bureau d'études local qui sera chargé de la prospection, de l'inventaire de tous les sites identifiés, l'estimation sommaire puis détaillée des travaux, l'élaboration de dossiers complets d'appel d'offres, du suivi des chantiers jusqu'à la réception des travaux.

Du 09 au 23 Novembre 1994, la Composante a participé aux travaux préparatoires et à la tenue de la 5ème Conférence Régionale Africaine de DAKAR sur les Femmes.

Le mois de Décembre 1994 a été consacré essentiellement à la préparation du séminaire de formation des Agents-Relais en élaboration et gestion de projets.

6- Composante Cases-Foyers -

Au cours de l'Année 1994, les activités réalisées ont été pour les 98 % celles programmées. Elles s'analysent en :

- . Missions de terrain au niveau de chaque Région (DAKAR, THIES, DIOURBEL, TAMBACOUNDA et KOLDA) en vue de faire le point sur la mise à disposition des parcelles de terrains sur lesquelles devront être construites les Cases-Foyers ; et discussions avec les Services Techniques Régionaux sur les conditions de collaboration dans le cadre de la mise en chantier des Cases-Foyers, et enfin avec des Groupements de Promotion Féminine sur leur mode de participation aux travaux de construction.
- . Etudes techniques et élaboration des plans de béton armé.
- . Lancement de l'appel d'offres pour la construction des Cases-Foyers.
- . Dépouillement des offres et analyse.
- . Attribution des lots.
- . Signature des marchés.
- . Préparation du séminaire sur la formation à la gestion des unités de production de briques après l'identification des membres des comités de Gestion devant bénéficier de cette formation.

Un projet de programme ainsi qu'une évaluation du coût des séminaires ont été élaborés à cet effet avec la collaboration étroite de l'Unité Pédagogique et Formation du projet. Puis la Composante confectionna un manuel de formation dont l'illustration a été assurée par une société d'artistes de la place.

- . Préparation du dossier technique sur la construction en géobéton.

Pour la réalisation technique de ce dossier, le projet, à travers la composante, s'est attaché les services d'un consultant extérieur en ce qui concerne l'élaboration des plans, les pièces écrites et le module de formation destiné aux artisans ruraux identifiés au niveau des villages pour les besoins de l'opération.

Cette phase terminée, il a été procédé au lancement de l'appel d'offres.

- . Préparation du dossier pour la fourniture des matériaux de construction sur la base d'une consultation restreinte au niveau Régional et lancement de l'appel d'offres le 24 Août 1994.
- . Dépouillement des offres et analyse.
- . Attribution des lots.
- . Approbation définitive par le Ministère des Finances.
- Tenue effective des sessions de formation :

La composante a organisé durant le mois de Décembre 1994 trois sessions de formation qui se sont déroulés respectivement à KOLDA du 05 au 09 Décembre 1994, TAMBACOUNDA du 12 au 22 Décembre 1994 et à RUFISQUE du 26 au 30 Décembre 1994.

L'objectif de ces sessions était entre autres de :

- faire acquérir aux femmes les techniques de production de stockage de briques en ciment ou en géobéton et de gestion d'Unités de production de briques destinées à la commercialisation.
- Impliquer les femmes dans le secteur de la construction rurale.
- Contribuer à l'amélioration de l'Habitat Rural.
- Favoriser le développement de l'Entreprenariat Féminin.
- Initier les artisans ruraux aux techniques de construction en géobéton.

Ainsi dans cette phase, 24 Unités de production de briques ont été mises sur pied dont 19 pour les briques en sable-ciment situées dans les Régions de DAKAR, THIES, DIOURBEL, TAMBA et KOLDA et cinq pour les briques en terre stabilisée dans la région de Tamba uniquement.

Il faut souligner que dans toute l'Afrique, seul le KENYA a initié avec succès une telle expérience en direction des Femmes.

La formation avait également pour objet la réalisation au niveau de la Région de TAMBACOUNDA, d'un prototype de Case-Foyer en géobéton (latérite stabilisée) en utilisant les matériaux locaux, en adaptant le style d'architecture à l'environnement.

En conclusion, c'est au total 43 Femmes issues des Fédérations de Groupements de Promotion Féminine et des Fédérations des Associations Féminines, 20 Agents-Relais ainsi que 10 maçons qui ont bénéficié de ces sessions de formation, lesquelles ont connu un réel succès tant au niveau des participants que des Autorités Administratives.

7- Composante Agro-Alimentaire et Hydraulique -

a) Volet Hydraulique -

Au cours de la période, la Composante a pu mener à leur terme, les procédures relatives à l'adjudication et l'approbation définitives des marchés concernant la construction et le fonçage de cinquante puits équipés de pompes manuelles. Les deux entreprises adjudicataires, CARITAS SENEGAL pour les lots 1 et 2 (départements de Rufisque, Tivaouane, Bambey) et AISB pour les lots 3 et 4 (Départements de KOLDA et TAMBACOUNDA) se sont vu notifier leurs marchés le 10 Novembre 1994 et ont entamé auprès des banques les démarches nécessaires à l'obtention d'une caution devant couvrir à 100 % les avances de démarrage à demander auprès de la Cellule d'Exécution du Projet.

Pour l'heure les travaux porteront sur l'aménagement, la réfection, la réhabilitation et l'équipement en pompes manuelles de 47 (Quarante Sept) puits villageois et maraîchers répartis à travers 29 Groupements situés dans les Cinq Départements retenus comme étant prioritaires.

Au cours de la même période, et conformément à la philosophie, l'option du projet, qui est d'impliquer au niveau Régional toutes les compétences techniques et expertise locales dans l'exécution et la mise en oeuvre proprement dites, un protocole entre le Projet et la Direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement a été signé. Sur la base de ce protocole,

le suivi, le contrôle et la surveillance des travaux concernant les puits seront assurés au niveau des Régions par les agents des Services Régionaux de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour le compte du projet, moyennant le versement mensuel d'une indemnité forfaitaire.

b- Volet Agro-Alimentaire -

La Coopération Belge, à travers l'Ambassade du Royaume de Belgique à DAKAR, ayant marqué son accord pour le financement de l'acquisition de 50 (Cinquante) Unités de mouture, suite à une requête qui a été introduite par le Projet, auprès de la source de financement, les deux parties, la République du Sénégal et le Royaume de Belgique devaient procéder le 13 Décembre 1994, à la signature de l'Arrangement particulier d'une durée d'un an, et portant sur un don en nature d'une contre-valeur de 145 Millions de F CFA environ (8.750.000 Francs belges) consistant en la fourniture de 50 (cinquante) broyeurs à mil et la prise en charge de la formation des opérateurs (meuniers et mécaniciens) chargés du fonctionnement et de l'entretien des équipements.

La construction des abris des moulins est prise en charge par les Groupements bénéficiaires sous forme d'investissements humains.

c- Volet formation -

Au titre de ce volet, la Composante a procédé à la finalisation des modules de formation des Comités de Gestion en ce qui concerne la gestion qualitative et la gestion des infrastructures et des équipements, dans le cadre du séminaire de Janvier 1995 organisé et programmé par le projet sur l'élaboration et la gestion de projets et destiné aux 35 Agents-Relais des 5 Régions ciblées par le Projet.

7bis/- Acquisition d'un Logiciel suite à l'accord du FND pour la gestion et le suivi des activités de chaque composante tant au niveau central qu'au niveau régional.

Par exemple à tout moment, la composante génération de revenus pourra faire le point sur le nombre de groupement ayant bénéficié d'un crédit, les montants décaissés, les montants remboursés, les soldes, les groupements qui éprouvent des difficultés de remboursement et ce, au niveau de chaque département et de chaque région.

Pour le volet agro-alimentaire, il sera possible aux groupements de connaître les quantités de céréales qui ont été présentées à la mouture et les revenus générés par le moulin, les dépenses occasionnées par son entretien et son fonctionnement et le résultat d'exploitation dégagé.

IV- AUTRES EVENEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PERIODE -

Du 20 Juin au 04 Juillet 1994, une mission conjointe de supervision conduite respectivement par Monsieur SOERENSEN Président du FND et Madame TEGMAN Directeur Régional pour l'Afrique du FND, côté FND et Monsieur CRESSMAN Représentant la Banque Africaine de Développement, a séjourné au Sénégal.

Au cours de son séjour la mission a eu à rencontrer les Autorités du Ministère des Finances, du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, les représentants de la Banque Mondiale, du PNUD. Plusieurs visites de terrain ont été organisées au niveau des Régions de DAKAR et DIOURBEL.

Au niveau de la Cellule d'Exécution du Projet, plusieurs séances de travail ont été tenues tant au niveau de chacune des Sept Composantes qu'au niveau de la Direction du Projet. Ces séances de travail ont permis aux membres de la mission conjointe d'apprécier le degré d'avancement, le niveau d'exécution du projet, les progrès réalisés et les difficultés auxquelles sont confrontés les responsables du Projet.

C'est ainsi que la mission a pu observer que malgré le peu de moyens à la disposition de l'Equipe, conséquence de la mesure de suspension des décaissements du Prêt FAD, des progrès significatifs ont été réalisés. La mission a pu noter également le degré d'engagement et la compétence de l'Equipe avec sa tête Madame le Directeur du projet. En fin de séjour, des recommandations ont été rédigées par la mission à l'intention de la Direction du Projet, en vue de trouver des solutions aux problèmes de l'heure. Parmi les recommandations les plus importantes, l'on peut citer :

- 1)- Requête faite au Gouvernement (Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan) de diligenter le traitement des dossiers à lui soumis par la Direction du projet : ceci afin d'éviter que l'exécution du Projet n'enregistre trop de retard préjudiciable au Pays et aux bénéficiaires.
- 2)- l'accord donné pour une passation de marché avec la Société BUHAN et TEISSEIRE pour la fourniture de matériel de bureautique et informatique ainsi que les Consommables, après avoir résilié le premier marché passé avec la firme ADC.
- 3)- L'autorisation de passer un marché de gré à gré avec l'ORT pour la mise en place d'un système de Gestion informatisé.

- 4)- Le recrutement d'un Comptable diplômé ayant une grande expérience dans les projets de développement et une maîtrise des systèmes de gestion informatisé.
- 5)- L'adoption de nouveaux termes de références du Conseiller Technique Principal préparés conjointement par la mission et la Cellule d'Exécution du Projet.
- 6)- Pour renforcer les capacités de la logistique du Projet, l'accord pour l'achat de deux véhicules supplémentaires ainsi que le recrutement de deux chauffeurs et de deux secrétaires supplémentaires.
- 7)- Pour éviter les délais assez longs du paiement des honoraires des experts nationaux par le système des paiements directs, l'autorisation pour le paiement desdits honoraires par le biais des fonds du Compte Spécial FAD servant de fonds de roulement au Projet.

A l'heure actuelle les procédures de passation de Marché avec la Société BUHAN TEISSERE sont très avancées. La Société n'attend plus que la délivrance de l'exonération des droits et taxes de douanes pour effectuer la livraison. Le recrutement des 2 secrétaires supplémentaires est lié à l'acquisition du matériel de bureautique et informatique, et celui des 2 chauffeurs à l'acquisition des 2 véhicules supplémentaires.

La consultation pour le recrutement du Comptable est terminée et le Projet a déjà obtenu l'avis de non objection de la BAD pour la Candidature sélectionnée. L'intéressée a déjà pris fonction depuis le 13 Octobre 1994.

Le marché en vue de la mise à disposition d'un expert par l'ORT pour la mise en place d'un système informatisé de gestion a été signé et la mission dudit expert a été déjà exécutée.

La procédure pour l'acquisition des véhicules est en cours.

Un autre important événement a été la préparation et la tenue est la 5ème Conférence Régionale sur la Promotion des Femmes, Conférence au cours de laquelle a été discutée et adoptée la plate-forme des Femmes Africaines en vue de la Conférence Mondiale sur les Femmes en 1995 à Pékin (BEIJING).

Le Ministère de la Femme a sollicité la contribution du personnel Cadre du Projet et le Directeur du projet a été nommée présidente du Comité de Pilotage de cette Conférence Préparatoire.

Du 14 au 16 Décembre 1994 une mission de suivi conduite par Madame GUNILLA TORNQVIST, Directrice Régionale du Fonds Nordique de Développement a séjourné au Sénégal et a eu une séance de travail avec la Direction du Projet d'une part et toute l'équipe du projet (toutes composantes confondues) d'autre part.

Madame TORNQVIST a suivi avec beaucoup d'intérêt les exposés qui lui ont été faits à tour de rôle par chacun des experts en charge des composantes financées par le Fonds Africain de Développement (F.A.D) et le Fonds Nordique de Développement (F.N.D). Tour à tour chaque expert a mis en exergue les actions et les activités programmées dans la période précédente, les réalisations et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives pour le trimestre à venir. Les experts des composantes financées par le Fonds Nordique de Développement, ont attiré surtout l'attention de la mission sur le fait que courant 1995, le projet va entrer dans sa vitesse de croisière et par conséquent, aura donc à solliciter des décaissements importants nécessaires à leurs activités. Une programmation desdits décaissements a été soumise à Madame TORNQVIST en vue de la sensibiliser à cet effet.

Une autre séance de travail s'est tenue entre la Mission et Madame le Directeur du projet assistée du Conseiller Technique Principal. Les points de discussion ont essentiellement tourné autour des axes suivants.

a)- Acquisition d'un véhicule pour l'expert expatrié en Agro-Alimentaire et Hydraulique, dans le cadre du contrat avec CARL BRO International -

La mission, au sujet de cette question, a marqué sa compréhension de la nécessité de l'acquisition d'un véhicule pour renforcer le parc actuel mais uniquement pour les besoins des missions de terrain dans les Régions. Ainsi, elle a précisé que cette acquisition pourrait se faire par l'utilisation d'une partie des Fonds du Compte Spécial FND. Ce point de vue sera confirmé par un message envoyé par FAX dès le retour de la mission à Helsinki.

b)- Utilisation des services d'un consultant local pour la mise en oeuvre du volet Génie Civil de la Composante Garderies -

La Direction du Projet a porté à la connaissance de la mission le fruit des discussions et le projet de contrat de prestations de services rédigé dans ce cadre entre CARL BRO International et un bureau d'études Sénégalais. Pour des raisons de politique interne, propres au F.N.D, la mission s'est posé la question de savoir dans quelle mesure, ces

prestations de services ne pourraient pas plutôt être financées par les Fonds du projet, en dehors du contrat expert courte durée, et consistant en un contrat direct entre le Projet et la Direction du Bureau d'Etudes Sénégalais.

Là aussi, comme dans le premier cas, la réponse définitive de la mission interviendra dès le retour à Helsinki.

c)- Assurance des équipements acquis au titre des Garderies et Cases-Foyers -

La mission a marqué son accord pour que conformément à l'accord de prêt, la direction du projet prenne les dispositions nécessaires en vue d'assurer contre le vol et l'incendie, les équipements qui, du fait du retard enregistré dans la mise en oeuvre du volet Génie Civil du Projet ont été conservés dans leurs containers d'origine et gardés au niveau de chacune des cinq Régions.

V- LES DIFFICULTES RENCONTREES AU COURS DE LA PERIODE -

Ces difficultés sont de deux ordres. Elles ont déjà fait l'objet de développement dans les différents rapports sur l'état d'avancement de l'exécution du Projet soumis aux bailleurs de Fonds, la B.A.D et le Fonds Nordique de Développement.

Elles sont d'abord d'ordre structurel.

a/- Le système de gestion des crédits provenant des accords de prêt est organisé de telle façon que tous les dossiers des paiements liés aux dépenses du projet sont obligatoirement soumis à la Direction de la Dette et de l'Investissement du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan qui, avant d'en autoriser le paiement, ou avant, la signature de tout ordre de paiement, juge de l'opportunité et de la régularité de la dépense, ce qui en soit n'est pas mauvais, bien au contraire. Mais là où le bât blesse, c'est le temps mis pour le traitement des dossiers, délais souvent assez longs. Le record battu dans le cas d'espèces est le cas du dossier relatif à la demande de décaissement du Fonds de Crédit qui avait souffert pendant 6 mois à la D.D.I, et la demande n° 3 de réalimentation du compte spécial F.A.D a été réduite de 50 % par la D.D.I de façon arbitraire, nous contraignant ainsi à recommencer le dossier avec tout ce que cela comporte de perte d'énergie et de temps mais surtout nous mettant dans une situation d'insécurité, si l'on sait le nombre de mesures de suspension dont le Projet a été victime depuis 2 (deux) ans.

En principe lorsqu'un dossier arrive à la Direction de la Dette et de l'Investissement, il devrait être soit traité immédiatement, soit rejeté et transmis au bureau du projet concerné avec le motif de rejet dans les meilleurs délais. Et dès que le responsable du projet a satisfait au motif du rejet, le dossier doit être traité sans connaître d'autres motifs de rejet.

Ce n'est malheureusement pas le cas. Le même dossier peut être soumis à des rejets successifs. L'exécution du projet accuse ainsi des retards dûs à des pertes de temps inutiles. Et cet état de choses oblige souvent le Directeur ou le C.T.P à faire des va et vient au Ministère des Finances, souvent sans résultat significatif avec tout ce que cela comporte de gaspillages de temps et d'énergie qui auraient pu être mis à profit pour se consacrer à la réflexion, à des travaux de conception et de recherche pour la bonne marche du Projet.

Toutefois, il faut noter que des progrès sensibles ont été opérés à ce propos par la Direction concernée du Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, (M.E.F.P) depuis quelque temps.

Par ailleurs, le Directeur du Projet n'a accès ni au chéquier des comptes spéciaux ouverts dans les Banques de la Place pour les besoins du Projet, ni aux comptes spéciaux eux-mêmes : ce qui entraîne une certaine gêne quant à la collecte des informations nécessaires à la tenue de la comptabilité. Par exemple, l'obtention d'un simple extrait des comptes spéciaux, nécessite que nous nous adressions d'abord à la Direction de la Dette et de l'Investissement qui à son tour entre en contact avec la banque. Une opération de ce genre peut prendre une semaine. Nous n'avons pas encore trouvé la formule idoine pour procéder à nos états de rapprochement de façon normale. Les avis liés aux différents mouvements enregistrés dans les comptes (versements ou retraits) sont communiqués à la D.D.I qui les garde par devers elle. Il nous faut souvent relancer nos requêtes pour entrer en possession de tels documents.

Une autre source de retards et d'allongement des délais est le mode d'approbation des marchés issus des appels d'offres.

EXEMPLE - Lorsque nous sommes au bout du processus, c'est-à-dire que nous obtenons l'avis de non objection soit de la B.A.D, soit du Fonds Nordique de Développement pour l'attribution définitive des lots et la signature des marchés, nous sommes tenus de requérir l'avis de non-objection de la C.N.C.A (Commission Nationale des Contrats de l'Administration) qui transmettra le Projet de marché au Cabinet de Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan

pour approbation et signature. Mais avant l'introduction des projets de marchés à la C.N.C.A il nous faut obtenir au préalable une pièce appelée Attestation d'existence de crédits de la Direction de la Dette et de l'Investissement qui certifie que les crédits liés à l'exécution future desdits marchés sont disponibles. Pour notre part, cette étape qui est sans aucun doute indispensable dans le cas d'un marché financé sur le budget national, est superflue dans le cas d'espèce tout simplement parcequ'auparavant nous avons obtenu l'avis de non objection de l'organisme qui finance l'opération et que ce simple avis vaut attestation d'existence de crédits. En effet, ce faisant, le bailleur de fonds s'engage à payer lorsque l'Emprunteur, en l'occurrence le Gouvernement du Sénégal lui enverra les dossiers de demande de paiement.

Donc cette étape rallonge le processus inutilement surtout quand on sait que le traitement des dossiers par la D.D.I demande toujours un certain temps.

A supposer que l'avis de la C.N.C.A soit favorable, ce qui est le cas le plus fréquent, le dossier est introduit auprès du Cabinet du Ministre des Finances pour approbation et signature. Si l'avis de la C.N.C.A est défavorable, chose rare heureusement, nous sommes contraints de reprendre le processus de l'acquisition des biens et services à zéro, malgré le feu vert obtenu préalablement du bailleur de fonds.

Nous reconnaissons que cette procédure est du ressort de la souveraineté de l'Etat Sénégalais que nous respectons, mais il semble qu'au niveau du Ministère de la Modernisation une réflexion est en train d'être menée en vue de simplifier et d'alléger toutes ces procédures dans un souci d'efficacité, d'efficacité et de fonctionnalité des structures. En effet, il n'échappe à personne qu'un projet dont l'exécution connaît des retards, finit par coûter très cher à l'emprunteur.

La deuxième nature des difficultés rencontrées au cours de la période, est d'ordre conjoncturel. Pour l'essentiel, elle concerne la mesure de suspension des décaissements due au non-paiement des arriérés de la dette extérieure du Sénégal vis-à-vis de ladite Institution. Cela va sans dire que le projet en a souffert et en souffre encore dans la mesure où la suspension a duré près d'un an, d'Octobre 1993 à Septembre 1994. Une autre suspension est en cours depuis Novembre 1994 ET concerne tous les projets du Sénégal financés par la B.A.D. Les conséquences immédiates et sensibles de cet état de choses sont :

a)- Le report, pour ne pas dire l'ajournement pur et simple de certaines activités programmées en 1993 et 1994 : c'est le cas notamment des sessions de formation, du processus d'acquisition des équipements de bureautique, informatique et

consommables pour la Cellule d'Exécution du Projet. Un premier appel d'offres nous avait permis d'obtenir l'avis de non objection de la BAD pour l'acquisition de ce matériel mais il s'est trouvé que la société adjudicataire n'a pu honorer ses engagements. Nous avons pensé négocier avec la Société classée 2^e car ses prix étaient très proches de ceux du premier, mais la perspective de verser une avance de démarrage compte tenue de la mesure de suspension des décaissements, nous a contraints à surseoir à toute opération.

b)- Le non-paiement des salaires du Directeur, des Experts Nationaux, du personnel de soutien (Chauffeurs, Secrétaires, Gardiens, Planton... etc) et l'avènement de la dévaluation du Franc CFA n'a fait qu'aggraver les choses.

c)- Il faut noter certaines interférences négatives liées à la suspension, sur l'exécution des programmes financés par le Fonds Nordique de Développement et qui n'ont connu aucune sanction jusqu'à présent.

VI- PERSPECTIVES POUR 1995 -

Il ressort de ce qui vient d'être dit avant les difficultés, que l'année 1995 s'annonce comme étant une année charnière, une année d'activités intenses, une année stratégique, une année décisive qui verra le Projet amorcer sa vitesse de croisière car beaucoup de gens pensent à tort que le projet n'a pas encore démarré. Il est vrai qu'une session de formation n'est pas quantifiable en terme d'impact ; des missions de sensibilisation n'ont rien de tangible ni de palpable, des études techniques, des confections de dossiers d'appel d'offres, cela ne se voit pas ...etc. Mais il faut reconnaître que toutes ces actions qui ont été menées jusqu'à présent étaient indispensables pour conduire sans hésitations l'exécution des activités programmées.

Ainsi donc 1995 sera notre année-phare : En effet plusieurs chantiers seront ouverts tous azimuts.

- . Mise en chantier des Cases-Foyers, cinquante au total.
- . Mise en chantier des fonçages de puits avec pose de pompes manuelles, cinquante au total également.
- . Livraison des matériaux de construction gérés par les Groupements Féminins.
- . Démarrage du financement des projets d'investissements soumis à la Cellule d'Exécution pour analyse et financement. Près de 300 Millions de F CFA seront débloqués à cet effet avec une 1^{ème} tranche de 100.000.000 (Cent Millions) de Francs CFA.

- . Mise en chantier du programme de génie civil de la Composante Garderies Educatives qui verra la mise en route des opérations de réhabilitation, de restauration, d'aménagement de 54 locaux sur 100 qui seront mis à disposition pour ce faire.
- . Reprise de toutes les sessions de formations ajournées jusque-là. A ce propos, déjà du 09 au 28 Janvier 1995 se tiendra au CETAD de Pout, un séminaire de formation à l'élaboration et la gestion comptable et financière des projets d'Investissements, suivi par une session de recyclage ; et le tout destiné à 35 Agents-Relais originaires des 5 Régions couvertes par le Projet.

VI- ANNEXES -

Situation Financière -

Documents joints -

- 1- Situation Financière du projet en milliers de F CFA par composante.
- 2- Situation Financière du projet par catégorie et par source de financement au niveau de chaque composante.
- 3- Graphique des engagements et des décaissements.
- 4- Liste des engagements et des décaissements par catégorie, composante et source de financement (FAD, FND, et Contrepartie Sénégalaise).
- 5- Liste des décaissements par composante, catégorie et source de financement (BAD, FND et Contrepartie Sénégalaise).
- 6- Etat des engagements et paiements par catégorie et par source de financement.
- 7- Etat des engagements et paiements par composante et par source de financement.
- 8- Etat de rapprochement du Compte Spécial F.A.D et du Compte Spécial F.N.D.